



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Justice

N°8273  
Entrée le 05.09.2023  
Chambre des Députés

Prolongation du délai de réponse accordée jusqu'au 01.11.2023  
Président de la Chambre des Députés  
(s.) Fernand Etgen  
Luxembourg, le 05.09.2023

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 5 septembre 2023

**Objet : Question parlementaire n° 8273 du 31 août 2023 de Madame la Députée Nathalie Oberweis concernant « Situation financière des victimes de violence domestique au Luxembourg ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 31 août 2023, la question parlementaire sous rubrique a été transmise pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et de la Ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes.

Je vous saurais gré de bien vouloir demander à Monsieur le Président de la Chambre des Députés d'accorder un délai de réponse supplémentaire jusqu'au mercredi 1 novembre 2023 aux Ministres impliqués dans l'élaboration de la réponse, étant donné que la collecte des éléments de réponse ne pourra pas être achevée jusqu'à l'échéance du délai imparti.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Justice

(s.) Sam Tanson